

Réf: Dossier N° 058906

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE HACHE DE NOE » en abrégé « EHN »

Siège social Abidjan, Yopougon, SELMER BD PRINCIPAL
DERRIERE HOTEL BIRANGO, Lot 6139, Ilot 174

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE HACHE DE NOE » en abrégé « EHN »

Objet :

- Résidence meublée;
- Pressing ;
- Lavage auto ;
- Transport ;
- Achats et ventes de vêtements ;
- Commerce général ;
- Import-export ;
- Diverses Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise d'intérêts ou de participation en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et

immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SELMER BD PRINCIPAL DERRIERE HOTEL BIRANGO, Lot 6139, Ilot 174

Dirigeant(s) : Mlle GBEUHI LEGUENIME ZOKORA ROSALIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07610 du 02/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37532/GTCA/RC/2021 du 02/12/2021

